

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 321-2013
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2013.1552

Déposée le: 25.11.2013

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Hofmann (Bern, PS) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction:
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Site scolaire du Marzili: consignes de planification floues et coûteuses

Le flou dans les consignes de planification concernant le site scolaire du Marzili, qui appartient au canton, ne manquera pas d'entraîner des conséquences à la fois coûteuses et insatisfaisantes.

Lorsque la formation des enseignants et enseignantes est passée du séminaire à la Haute école pédagogique, le site et les bâtiments scolaires du Marzili ont été transformés en campus de la HEP Bern. Dans le cadre de la nouvelle stratégie de la HEP (regroupement des différents sites sur le site Von Roll), le Marzili a déjà été évacué, et les bâtiments scolaires sont désormais vides. Il semblerait que l'intention soit d'y placer une partie de la Haute école de gestion, même si les locaux ne suffisent pas à couvrir les besoins de cette école.

Les classes inférieures de l'école primaire qui se trouvent également sur le site sont elles aussi à l'étroit et elles sont clairement tributaires des bâtiments scolaires sur place (salle de gymnastique, aula et autres salles communes). Le projet de développement du quartier Marzili-Sandrain-Gaswerkareal prévoyait initialement la construction des bâtiments nécessaires à l'école primaire à proximité immédiate, sur le Gaswerkareal. Au lieu de cela, le projet consiste désormais à faire construire un nouveau bâtiment sur le site de l'ancien.

C'est ce qui m'amène à poser au Conseil-exécutif les questions suivantes :

1. Le site du Marzili entre-t-il dans une planification des sites scolaires (extension des bâtiments de l'école primaire) coordonnée avec celle de la ville de Berne ?
2. Le site du Marzili se prêterait-il à l'utilisation par la Haute école de gestion, dont les programmes présentent notamment des cours du soir, en considération plus particulièrement des transports publics, qui y sont plutôt embryonnaires ?
3. Est-il prévu dans la planification du site scolaire du Marzili de densifier le site actuel et de faire construire de nouvelles places de stationnement ?
4. Quels sont les coûts de l'utilisation prévue, qui ne permet de couvrir qu'une partie des besoins en espace et locaux, compte tenu des bâtiments vacants, des travaux de transformation et de la desserte nécessaire ensuite par les transports publics entre les différentes parties de l'école ?